COMMANDE PUBLIQUE

Décision n°2024-85 relative au marché n°23044 - Etude de faisabilité : construction d'un bâtiment pour le relais Grand Lac à Ruffieux et le Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale de Chautagne - Avenant n°1

1 DOCUMENT - Publié le 12 avril 2024

DÉCISION

https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/decisions-du-president/decisions-2024/decision-n2024-85-relative-au-marche-n23044-etude-de-faisabilite-construction-dun-batiment-pour-le-relais-grand-lac-a-ruffieux-et-le-syndicat-intercommunal-a-vocation-sociale-de-chautagne-avenant-n1-relatif-a-des-prestations-supplementaires-26203?

DEC_2024-85.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 107,6 KO)

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.